

Compte Rendu du Conseil Municipal du 2 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le deux septembre, le Conseil municipal de Laroin dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MARQUE Bernard, Maire.

Date de convocation : 25/08/2025 Affichage : 25/08/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 9 Nombre de suffrages exprimés : 13

Etaient présents : MARQUE Bernard, SUREAU Frédéric, LE ROY Laura, BIDART Stéphanie, GENDROT Perrine, RIGON Sandrine, LABORDE Frédéric, MORILLON Philippe, SOUDAR Denis.

Etaient absents excusés : AMODEO Sandra, BESAURY Jérôme, CAMBON Angéline,

Ont donné pouvoir : BESAURY Jérôme, OLIVEIRA Evelyne, PICARD Anne Françoise, RECABORDE Philippe.

Secrétaire de séance : Frédéric Sureau

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 16 juin 2025.

1-Point travaux bâtiments et voirie:

Frédéric Sureau fait un point sur les travaux en cours :

- remplacement des chauffe-eaux défectueux du restaurant de la Maison des lacs et de la boucherie.
- changement du tableau électrique de la boucherie
- changement des menuiseries des bâtiments communaux loués aux commerçants, des portes de la salle polyvalente, de la porte d'entrée de la Mairie.
- la grêle du 13/06 a abîmé la toiture de l'église. Un dossier de prise en charge des travaux de réparation estimés à 8800€ TTC est en cours chez Groupama.
- la démolition des 2 préfabriqués est prévue en octobre avec l'entreprise S3DE.
- le projet photovoltaïque (ombrière parking école et couverture tennis city stade) a obtenu le permis de construire le 26/06 et sera porté par la Société PSPA2 filiale de ENR64. Une convention de mise à disposition du terrain sera signée avec le porteur de projet.

Denis Soudar fait le compte-rendu des travaux de voirie 2024 réalisés au printemps 2025 (entreprise Laffitte), et des projets de travaux de voirie 2025(entreprise Lapedagne). Il rappelle aussi une enveloppe pour le curage des fossés, pour l'évacuation des eaux de ruissellement du coteau quartier Mauhourat, du fauchage des chemins communaux et départementaux ainsi que des alentours du lac pour octobre.

Bernard Marque présente les travaux réalisés par le Syndicat Mixte du Gave de Pau pour l'arasement des atterrissements de matériaux en aval de la passerelle et la consolidation des berges côté rive droite. Ces travaux ont été confiés à 2 entreprises : Montieux et SB Paysage. A noter que c'est le Syndicat dans le cadre de sa compétence qui prend la totalité des travaux à sa charge.

2-Hameau quartier Guiroye :

Denis Soudar fait état d'une pétition des riverains du chemin des Crêtes sur Laroin et du chemin de Laroin sur Jurançon pour demander des mesures afin de ralentir la vitesse. Monsieur le Maire de Laroin a contacté Monsieur le Maire de Jurançon pour coordonner des décisions sur les deux communes. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un hameau « quartier Guiroye » en limitant la vitesse à 30km/h. Des contrôles de vitesse seront réalisés par la Police Intercommunale.

3-Rentrée scolaire :

Mme la Directrice Leslie Fourcade a communiqué les effectifs de la rentrée : 76 enfants de la maternelle au CM2. Au niveau du personnel communal, 3 personnes travaillent à l'école et la Commune recherche 2 services civiques pour compléter l'équipe.

4-Accueil COP30 Bike Ride :

La Commune de Laroin a été contactée pour être ville étape sur le parcours Nord Pyrénées du relais vélos depuis Bakou en Azerbaïdjan jusqu'à Belém au Brésil, siège de la COP30 organisé par l'ONU en novembre 2025. L'objectif de ce raid est de rappeler l'importance des déplacements à vélo pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. A cette occasion, le Conseil Municipal a pris 3 engagements :

- aménagement de la piste cyclable vers Lescar soleil.
 - création de garages à vélos devant tous les bâtiments communaux et le centre commercial.
 - formation à l'usage du vélo et possibilité d'avantages financiers pour l'acquisition d'un vélo.
- Ces engagements seront transmis avec ceux des autres communes européennes aux dirigeants de la COP30.

5-Fêtes de Laroin:

Elles auront lieu les 5,6,7 septembre et seront organisées par le Comité des fêtes. A noter que des bénévoles d'associations ont suivi une formation de sensibilisation à la tenue de débits de boissons temporaires.

6-Surcroît activité :

Une délibération complémentaire à celle déjà prise en début de mandat donnera pouvoir à Monsieur le Maire d'embaucher en cas de surcroît de travail.

7-Questions diverses :

-Une réunion avec le Syndicat Pau Mobilités et les Maires des 5 communes voisines aura lieu à Laroin le 10 septembre pour discuter et trouver des solutions aux problèmes de mobilité entre les communes rurales et la ville centre : transports en commun, flexilis, covoiturage, vélo voie verte.

-A noter 3 événements remarquables à venir :

- une soirée flamenco le 27/09 organisée par le Comité de jumelage Laroin Lumbier.
- le 3/10 : accueil de Joseph Knox à la Ferme Guilhembaqué dans le cadre du festival « Un aller-retour dans le Noir ».
- Faîtes de l'écohabitat les 17 et 18/10